

Une semaine au rythme du tango à Val Cenis

Milongas, concerts, cours débutants ou avancés avec des maestros... Val Cenis organise du 19 au 25 août la 12^e édition de son festival de tango. En voici le programme...

- **Samedi 19 août** : de 21h à 2h30, milonga d'ouverture avec DJ Fred à la salle des fêtes de Lanslebourg (8€).

- **Dimanche 20 août** : à 11h, ouverture officielle du festival avec présentation des professeurs et artistes dans la cour de l'école de Lanslevillard suivie d'un apéritif. De 15h à 18h30, milonga avec le trio Buenos Aires en alternance avec DJ Fred, rue d'Uruguay à Lanslebourg. De 21h à 2h30, milonga avec DJ Julio à la salle des fêtes de Lanslebourg (8€).

- **Lundi 21 août** : à 21h, milonga avec l'orchestre Cuarteto La Marca en alternance avec DJ Ricardo à

la salle des fêtes de Lanslebourg (12€).

- **Mardi 22 août** : de 21h à 2h30, milonga avec DJ Alberto à la salle des fêtes de Lanslebourg (8€).

- **Mercredi 23 août** : de 14h30 à 18h, milonga de las nubes au lac du Mont-Cenis animée par DJ Fred avec goûter (10€). De 21h à 2h30, milonga avec DJ Géraldine à la salle des fêtes de Lanslebourg (8€).

- **Jeudi 24 août** : à 21h, concert avec l'orchestre Tango Spleen Orquestra accompagné par les Maestros du Festival. De 21h à 2h30, milonga avec DJ Fred à la salle des fêtes de Lanslebourg (8€).

- **Vendredi 25 août** : de 11h à 13h, apéro tango avec DJ Ricardo place du Parc des Loisirs Les Glières à Lanslevillard. À 21h, despedida avec l'orchestre Tango Spleen Orquestra "formule bal" suivie d'une milonga avec DJ Fred salle

des fêtes de Lanslebourg (tarif unique despedida et milonga 15€).

- **Du lundi au vendredi** de 9h à 19h, possibilité de participer à des cours avancés, cours dédiés femmes, et, nouveauté 2017, à des master class avec les maestros du festival. Des cours débutants seront également proposés du lundi au vendredi de 10h30 à 12h, salle culturelle de Lanslevillard, dispensés par Fred et Caty Romero (tous les détails des cours sont sur le site www.haute-maurienne-vanoise.com).

Pour plus d'infos : Office de Tourisme de Haute Maurienne Vanoise, 04 79 05 99 06

Dimanche après-midi, les danseurs seront invités à investir la rue d'Uruguay à Lanslebourg...



Lyon Turin : droit de réponse de Michel Bouvard

Suite à l'article « La "pause" annoncée du Lyon Turin fait couler beaucoup d'encre », paru dans notre édition du 3 août dernier, l'ancien sénateur Michel Bouvard, vice-président délégué aux Finances, à la Politique Montagne et aux affaires européennes au Conseil départemental tient à faire savoir : « J'ai pris connaissance de l'article publié sous votre signature concernant l'annonce effectuée par la Ministre des Transports du fait que le Lyon Turin était concerné par la pause dans les projets d'infrastructures, sans qu'il soit précisé si cette pause s'appliquait aux travaux du tunnel de base entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suse, engagés, ou aux voies d'accès pour lesquelles une mission confiée à M. de Tréglodé doit permettre de définir le phasage. Vous trouverez ci-joint le texte du vœu adopté à mon initiative lors de la dernière session du conseil départemental le 30 juin 2017.

Je dois aussi relever l'interprétation fallacieuse effectuée par Mme Milliex concernant le financement de l'Union Européenne tendant à faire croire que la contribution de l'Union européenne ne serait pas de 40 % et que vous reprenez sans aucune

réserve. Il est en effet totalement mensonger de prétendre que l'Union apportera 40 % sur 1,98 milliard et non sur 3,06 milliards d'euros. L'engagement de l'Union porte sur les travaux à réaliser sur la période correspondant à la campagne budgétaire de l'Union européenne 2014-2020, intégrant une prolongation possible jusqu'en 2022 pour l'exécution. Ceci ne veut pas dire, contrairement à ce qu'insinue Mme Milliex dans une nouvelle tentative de désinformation de nos concitoyens, que la subvention de 40 % ne serait que sur 1,98 milliard d'euros, cela veut simplement dire que la tranche suivante a vocation à être financée au-delà de 2020, comme cela a été expliqué à plusieurs reprises par la commission.

Quant aux travaux de Saint-Martin-de-la-Porte, dont Mme Milliex indique qu'ils ne sont pas des travaux définitifs, j'en appelle là aussi à un peu plus d'honnêteté intellectuelle sur le dossier. Les travaux de Saint-Martin constituent bien des travaux définitifs qui ont été basculés dans les travaux de reconnaissance pour en permettre l'exécution dans les meilleurs délais et bénéficier du finan-



L'ancien sénateur de la Savoie Michel Bouvard.

cement de 50 % de ces travaux par l'Union européenne.

Mme Milliex ne peut ignorer cette situation puisque son association "Vivre et Agir en Maurienne", avec d'autres membres des opposants au projet, a, en son temps, reproché aux élus et au gouvernement d'avoir engagé les travaux définitifs de manière clandestine en anticipant les travaux de Saint-Martin-de-la-Porte !

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de vos lecteurs. Il me semblerait ju-

dicieux également que la même place soit accordée à la réponse de la lettre remise par la députée de la circonscription, Emilie Bonnavard, dont la légitimité est sans doute plus grande que celle des opposants dont la candidature qu'ils ont soutenue, celle de M. Sibuet et de Mme Noraz, n'a recueilli que 1,87 % des voix. »

Vœu présenté par Michel Bouvard au Conseil Départemental

« Le Premier Ministre lors des questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale a annoncé une évaluation au cas par cas des grands projets d'infrastructure, et la Ministre des Transports a confirmé que la nouvelle liaison ferroviaire Lyon Turin pouvait être concernée par cette pause dans les projets d'équipements majeurs du pays.

Dans ces conditions, le Conseil Départemental de la Savoie attire l'attention du Chef de l'État sur ce chantier engagé depuis plusieurs années en France comme en Italie, pour lequel plus d'un milliard d'euros de financements ont été engagés et pour lequel le budget de l'AFITF bénéficie pour 2017 de 293M€ en autorisation

d'engagement.

Il rappelle que le tunnel de base entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suse a fait l'objet d'une décision de financement de 40 % par l'Union Européenne, ramenant l'effort de la France pour la réalisation de cet équipement, compte tenu de la participation italienne, à 200M€ par an pour un équipement stratégique, comparable aux autres tunnels de nouvelle génération actuellement en construction dans les Alpes, en Suisse, en Italie et en Autriche.

Il rappelle que cet équipement est le seul à rendre possible un report modal massif du transport des marchandises de la route vers le rail et à donner à la façade maritime de notre pays un débouché performant vers l'Italie, l'Europe centrale et les Balkans.

Dans ces conditions, il demande au gouvernement de lever le plus rapidement possible les incertitudes pesant dorénavant sur la poursuite de cette réalisation et de soutenir la révision de la directive européenne de la direction européenne dont les ressources pourront, comme en Autriche pour le tunnel du Brenner, alléger la contribution à la recherche du budget de l'État. »